

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ASSOCIATION DES CONSEILS MULTIDISCIPLINAIRES DU QUÉBEC (ACMQ)
TENUE au Centre des Congrès et d'exposition de Lévis
5750 rue J.B. Michaud Lévis, G6V 0B2
VENDREDI 16 NOVEMBRE 2012, À 8 H**

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum pour l'assemblée est établi à 17 personnes. L'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'assemblée débute à 8 h 05. La présidente de l'ACMQ, madame Isabelle Goffart procède à l'ouverture et préside l'assemblée générale annuelle. Madame Caroline Renaud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Les membres ont reçu à l'avance un projet d'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur François Richard du CSSS du Nord Lanaudière et secondé par madame Cynthia Roy du CSSS Alphonse-Desjardins d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée générale et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation de l'exécutif 2010-2011
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 novembre 2011
5. Présentation du rapport annuel 2010-2011
6. Dépôt de résolution (cotisation)
7. Site internet de l'ACMQ
8. Élection des administrateurs
9. Varia
10. Période de questions
11. Remise des « Prix reconnaissance de l'ACMQ 2011-2012 »
12. Levée de l'assemblée

3. PRÉSENTATION DE L'EXÉCUTIF 2010-2011

Du 1^{er} avril 2011 au 4 novembre 2011, le conseil d'administration était composé de:

- Mme Madeleine Chabot, présidente ACMQ, CSSS de Gatineau
- Mme Pascale Pereira, vice-présidente, CSSS de Laval
- Mme Léontina Talmaceanu, administratrice CSSS de Laval (en congé maladie)
- Mme Josée Bouchard, administratrice, CSSS de la Vallée-de-l'Or (à partir de juillet 2011)

Suite à l'assemblée générale de l'ACMQ, pour la période du 4 novembre 2011 au 31 mars 2012, le conseil d'administration était composé de :

- Isabelle Goffart, présidente, CSSS de Champlain-Charles LeMoine
- Josée Bouchard, vice-présidente, CSSS de la Vallée-de-l'Or
- Mélissa Hamel, secrétaire, CSSS IUGS
- Caroline Renaud, trésorière, CSSS de l'Énergie
- Sonia Blouin, administratrice, CHUS
- Danielle Bergevin, administratrice CSSS de Gatineau
- Léontina Talmaceanu, administratrice CSSS de Laval

4 postes demeuraient vacants

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 NOVEMBRE 2011

Le procès-verbal est adopté avec la modification suivante :

Les gagnantes du prix Innovation 2010-2011 étaient Mmes Annie Chartier travailleuse sociale et Chantal Plamondon organisatrice communautaire et travailleuse sociale au CSSS Champlain—Charles-Le Moine, pour leur projet : Guide de survie pour parents d'adolescents.

Proposition d'adoption par madame Emmanuelle Séguin, CSSS Champlain—Charles-Le Moine et secondé par monsieur Paul Veilleux, CSSS du Cœur-de-l'île.

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2010-2011

Ce rapport annuel couvre la période du 1er avril 2010 au 31 mars 2011.

Activités du conseil d'administration

L'ACMQ est composée de 118 établissements, dont 90 membres actifs.

Le CA a tenu une réunion par conférence téléphonique et deux réunions en personne.

Il y a eu plusieurs rencontres téléphoniques entre mesdames Madeleine Chabot et Pascale Perreira en préparation du Colloque 2011 pour lesquelles aucun procès-verbal n'a été tenu en raison d'un manque de quorum et de la charge de travail considérable déjà assumée pendant un certain temps par ces deux membres du C.A. qui siégeaient seules sur une possibilité de 11 membres.

- Au cours de l'année 2011-2012, l'ACMQ a réalisé les activités suivantes:
 - Participation à l'élaboration du colloque des CM 2011, conjointement avec le CECM du CSSS Alphonse Desjardins;
 - Importante mise à jour du site internet et notamment l'acquisition d'un CMS (système de gestion de contenu) qui permet au C.A. de gérer lui-même l'actualisation du site internet (limitant les coûts et augmentant l'efficacité), développement de la foire aux questions.
 - Développement et dépôt sur le site internet de nouveaux outils sur les comités de pairs, les lois 90 et 21, etc.
 - Demi-journée de formation aux CECM lors du Colloque des CM 2011;
 - Remise des prix reconnaissance 2011 lors du Colloque des CM en novembre 2011. Le jury était formé de Mme Madeleine Chabot et Mme Pascale Pereira.
 - **Prix comité de pairs**
Mmes Chantal Beauregard, Marie-Line Arguin, Francine Couture, Myriam Fisch, Catherine Fradette, Josée Pelletier, Sophie Pelletier, Karine Pouliot, Marie-Chantale Roy et Mme Marie Vézina, orthophonistes au CSSS IUGS «**Offre de service en orthophonie à la Direction des services et programmes spécifiques aux enfants, aux jeunes et à leur famille**».
 - **Prix Innovation**
Mmes Annie Chartier travailleuse sociale et Chantal Plamondon organisatrice communautaire et travailleuse sociale au CSSS Champlain—Charles-Le Moyne «**Guide de survie pour parents d'adolescents**».
 - **Prix Rayonnement professionnel**
Mmes Paule Asselin, Jeanne Bazinet et Line Marquis bibliothécaires, Mmes Dominique Lachapelle, Suzanne Payeur et Suzanne Gagnon, techniciennes en documentation au Centre jeunesse de Montréal, Institut universitaire «**Collection numérique des Centres jeunesse du Québec**».

Un montant de \$500.00 et une inscription gratuite au colloque des CM 2011 ont été remis aux gagnants.

- Suivi étroit du dossier sur la loi 21 et de la loi 127 (amendement).
 - Démarche en vue d'une rencontre avec les présidents du Conseil des infirmières (CII) et de l'Association des Conseil des Médecins, dentistes et pharmaciens qui aura lieu le 31 mai 2012.
 - Démarche auprès de la table des DSM (Directeurs des services multidisciplinaires) afin d'avoir un représentant du CA de l'ACMQ à leurs rencontres.
 - Création d'une boîte courriel provinciale ACMQ dont l'adresse courriel est : acmq.csss-iugs@ssss.gouv.qc.ca. Ceci nous a permis de regrouper tous les courriels reçus des membres, donc de nous rapprocher des membres et de répondre efficacement dans un délai de quelques jours.
 - Participation aux réunions du CMuR de la Montérégie (Isabelle Goffart, membre observateur)
- Avis et recommandations :
- Nous n'avons pas rédigé d'avis ou de recommandations cette année.
 - Cependant, nous avons reçu un accusé-réception du Ministre de la Santé et des Services Sociaux concernant un avis rédigé par la table des DSM concernant la représentation du CM au C.A. par les infirmières auxiliaires. Nous assurons le suivi dans ce dossier.

États financiers

Les états financiers n'ont pas été tenus à jour en 2010-2011 et les données ne sont pas accessibles. Nous avons changé d'établissement financier afin d'avoir accès au type de compte qui correspondait à nos besoins et de pouvoir bénéficier d'un meilleur service.

Un barème pour le remboursement des frais de fonction a été établi dès la première réunion du CA, soit le 20 janvier 2012 (en annexe).

Encaisse au 1 ^{er} avril 2011	5 549,00 \$
Encaisse au 31 mars 2012	16 856,60 \$

Résolution

Il est proposé de mandater le CA de l'ACMQ d'obtenir les relevés bancaires 2010-2011.

Proposé par Suzanne Deschênes-Dion Hôpital Sacré-Cœur de Montréal appuyé par Josée Labbé, CSSS Alphonse-Desjardins
 Discussion et questions s'ensuivent.
 Contre : 0 Abstention : 20 La proposition est adoptée à la majorité.

Bilan 2011-2012 (à titre d'estimation seulement)

Revenus	29 526,56 \$	
Cotisation des membres		20 000,00 \$
Colloque (nov 2011)		9 526,56 \$
Dépenses	16 616,51 \$	
Site internet		6 163,40 \$
Gestion liste membres, facturation		1 843,52 \$
Téléconférence		219,06 \$
Frais déplacement réunion CA (2 réunions)		2 002,95 \$
Honoraire professionnels (comptable)		1 424,07 \$
Colloque		1 360,05 \$
Prix reconnaissance		3 386,08 \$
Courrier		47,70 \$
Administration (mise à jour registre entreprise)		16,00 \$
Frais bancaires (dont achat de chèques)		153,68 \$

Prévisions budgétaires 2012-2013

Revenus	22 534,50\$	
– Cotisation des membres (mai 2012)		18 034,50 \$
– Colloque (estimé)		3 000,00 \$
– Formation (estimé)		1 500,00 \$
Dépenses	21 400,00\$	
– Site internet		2 000,00 \$
– Gestion liste membres, facturation		1 500,00 \$
– Réunions du CA (3 réunions + conférence tél)		5 300,00 \$
– Honoraire professionnels (comptable)		1 000,00 \$
– Colloque (inscription, frais déplacement)		8 000,00 \$
– Formation		500,00 \$
– Prix reconnaissance		3 000,00 \$
– Administration (courrier, frais)		100,00 \$
Solde	1 134,50 \$	

Mélanie Rocher présidente de l'ACIIQ, suggère que le CA se dote d'une assurance responsabilité.

Résolution : Il est proposé que le CA de l'ACMQ envisage l'achat d'une assurance responsabilité pour ses membres

Proposé par Hélène Bédard, Hôpital Jeffery Hales-Saint Brigid's

Appuyé par Guylaine Ouimette, CSSS de Gatineau

Contre : 44 Abstention : 11 La proposition est adoptée à la majorité.

Plan d'action 2012-2013

- **Comblent les postes vacants au CA afin de réaliser le plan d'action.**
- **Améliorer notre plan de communication**
 - poursuivre l'aménagement du site internet;
 - rejoindre les présidents des CM pour travailler ensemble sur certains dossiers;
 - relancer le journal de l'ACMQ;
 - élaborer et uniformiser des outils promotionnels;
 - élaborer des processus de consultation efficaces auprès de nos membres;
 - favoriser le réseautage et le partage des connaissances;
 - augmenter la visibilité de l'ACMQ et des professionnels;
 - garder un lien avec les hautes instances.
- **Participer à l'organisation du colloque des CM 2013**
- **Donner une demi-journée de formation au CECM**
- **Poursuivre le suivi des dossiers en cours :**
 - avis/amendement de la loi 127;
 - avoir un représentant de l'ACMQ à la table des DSM;
 - recensement des comités de pairs;
 - rencontres avec les présidents des Associations médecins et infirmières pour créer des partenariats pertinents à certains enjeux
 - faciliter la mise en place de la loi 21 dans les milieux;
 - améliorer la continuité des soins;
 - faire valoir les professionnels dans les divers établissements de santé pour sortir du modèle «médecins –infirmières»;
 - avoir du support des CII pour faire amender la loi 127;
 - rémunération du travail clinico-administratif au sein des conseils.
- **Contribuer à la reconnaissance des professionnels dans le réseau de la santé et des services sociaux :**
 - établir des partenariats avec les ordres professionnels pour faire reconnaître les heures travaillées dans les CM, à l'ACMQ;
 - obtenir officiellement des heures de libération par les établissements pour les professionnels qui s'investissent dans leur CM;
 - prix reconnaissance;
 - rayonnement des savoirs;
 - dépôts des projets novateurs sur le site;
 - communiquer les bons coups et les difficultés, afin de les partager et de favoriser des réseaux d'entraide entre les professionnels du Québec.

6. RÉSOLUTION (COTISATION)

Il est proposé par Isabelle Goffart et appuyé par Claudette Girard d'entériner une augmentation de la cotisation annuelle des établissements à raison de \$0.25/membre par année financière 2013-2014; 2014-2015 et 2015-2016"

Période de questions

- Certains membres notent que ce peut être une grosse augmentation pour les gros CM.
- On suggère un plafond de cotisation.

Suzanne Deschênes-Dion de l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal soulève que cela est une faible augmentation, ne représentant pas l'augmentation du coût de la vie.

Amendement

Il est proposé par Isabelle Goffart et appuyé par Claudette Girard d'entériner une augmentation de la cotisation annuelle des établissements à raison de \$0.25/membre pour l'année financière 2013-2014.

Contre : 9 Abstention : 11 La proposition est adoptée à la majorité.

7. SITE INTERNET DE L'ACMQ

Mélissa Hamel, secrétaire de l'ACMQ présente le site internet www.a-cm-q.com. Le site a été grandement bonifié cette année : outils pour les CM membres, foire aux questions, accès aux procès verbaux, boîte de documentation avec outil de recherche performant. Le site sera mis à jour régulièrement et demeurera dynamique avec la participation des membres entre autre pour le dépôt de documents. Les CECM devraient transmettre le code d'accès à leurs membres.

8. Élection des administrateurs

Aucune mise en candidature reçue donc pas d'élection. Quatre postes sur un total de onze demeurent vacants au conseil d'administration de l'ACMQ.

9. Varia

Aucun point.

10. Période de questions

Aucune question à ce moment.

11. Remise des « Prix reconnaissance de l'ACMQ 2011-2012 »

Les membres du jury étaient Mmes Sonia Blouin, Léontina Talmaceanu et Mélissa Hamel du CA de l'ACMQ. On présente les finalistes de chaque catégorie.

Les gagnants sont :

Prix Comité de pairs

L'équipe de physiothérapie du CSSS IUGS : Mmes Chantal Marcotte, Anick Julien, Martine McMahan, Hélène Reddick, Martine Lamalice-Lepitre, M. Mario Bolduc physiothérapeutes, Mme Mélanie Gendreau TRP et Mme Geneviève Poulin pht et ACP en physiothérapie

Projet : Guides de pratique à l'intention des intervenants et guides d'information à l'intention des patients dans le contexte post prothèse de hanche et prothèse de genou.

Prix Innovation

Mme Suzanne K. Bédard, conseillère en évaluation des technologies et M. Thomas G. Poder, cadre conseil en évaluation des technologies du CHUS

Projet: Conception et la validation d'un outil de mesure de l'intégration du concept d'interdisciplinarité en pratique clinique.

Prix Rayonnement professionnel

M. Bruno Fortin, psychologue
CSSS Champlain Charles Lemoyne

Une plaque souvenir, un montant de \$500.00 et une inscription gratuite au colloque des CM 2012 sont remis aux gagnants.

12. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 9h40. Appuyé à l'unanimité.



Isabelle Goffart
Présidente de l'ACMQ



Caroline Renaud
Secrétaire d'assemblée